La Feuille de d'ARZOAAR

N°20

Votre panier de la semaine 11

Bilifou

1 botte d'aillet	1.50
1 kg de carottes	2.80
1.1 kg de chou de Milan	3.30
1 kg de poireaux	3.00
0.8 kg de pommes de terre	1.60
1 salade	1.00
Total Bilifou	**13.20 Euros**

Bélébélé

1 botte d'aillet	1.50
1.6 kg de carottes	4.48
1 kg de brocoli	3.00
1 kg d'épinards	5.00
1 kg de poireaux	3.00
0.5kg de pois cassés	2.00
Total Bélébélé	**18.98 Euros**

Le coin des recettes

Flans au brocoli et amandes effilées

Ingrédients pour 4 personnes

750 de brocoli
25cl de lait
3 œufs + 3 jaunes
sel, poivre
1 càc de gingembre
25cl de crème fraîche
25g d'amandes effilées
20g de beurre pour les ramequins

Préparation
Séparez le brocoli en bouquets et faites-le cuire 5 minutes dans de l'eau bouillante salée. Egouttez et réservez.
Battre les œufs et les jaunes, ajoutez le lait et la crème, le gingembre, sel et poivre.
Beurrez les ramequins, répartissez les bouquets de brocoli. Ajoutez l'appareil à flan et les amandes effilées.
Répartissez les ramequins dans la lèchefrite du four ou dans un plat creux. Garnissez d'eau chaude à mi-hauteur et enfournez à four préchauffé à 160°C pour 30 minutes.

Vinaigrette stable (une proposition d'Agnès & Jean-François!)
Une vinaigrette bien onctueuse et qui le reste car l'amidon contenu dans la moutarde éclate sous l'action de la chaleur et stabilise cette vinaigrette qui ne se sépare plus.

Ingrédients

200 gr d'eau
150 gr de vinaigre
50 gr de moutarde (bio)
600 gr d'huile
10 gr de sel
3 gr de poivre

Préparation
Faire bouillir l'eau et le vinaigre. Ajouter le sel et le poivre. Verser sur la moutarde en mixant. Verser l'huile préalablement tiédie toujours en mixant. Mixer le tout très fortement pendant quelques secondes. Laisser refroidir avant de servir

Observations
L'huile tiède facilite l'émulsion. Plus ou moins de moutarde rend la vinaigrette plus ou moins onctueuse.

Colcannon Irlandais !

Bientôt la saint Patrick, l'occasion de découvrir un plat irlandais à base de pomme de terre et de chou !

Ingrédients pour 8 personnes

1kg de pommes de terre
4 tranches de bacon ou des lardons
½ chou frisé
1 bel oignon
12cl de lait et/ou crème fraîche
Sel et poivre du moulin
50g de beurre fondu

Préparation

Faites cuire les pommes de terre, épluchées et coupées en morceaux jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres.
Faites cuire le bacon dans une poêle jusqu'à ce qu'il soit bien doré. Egouttez-le, coupez-le en petits morceaux et mettez-les de côté.
Faites revenir le chou coupé en lanières et l'oignon haché dans la graisse du bacon jusqu'à ce qu'ils soient tendres et translucides.
Egouttez les pommes de terre. Mettez-les dans un grand saladier, ajoutez le lait et écrasez pour en faire une purée. Salez, poivrez.
Incorporez le bacon, le chou et l'oignon. Mélangez délicatement et creusez un trou au centre du Colcannon pour y verser le beurre fondu.

A noter...

- Cette semaine, **les carottes, brocolis, choux de Milan** proviennent de La Pièce-Franche, **les pois cassés** de La Ferme du Mont d'Or. Le reste est de notre production.
- Info pour les nouveaux adhérents : Les paniers sont disponibles **le vendredi de 16h à 19h** au Jardin.
- **N'oubliez pas de nous prévenir d'un éventuel retard**. Nous laisserons votre panier sous le tunnel.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook « Arozoaar Cocagne »

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

FR-BIO-01 Agriculture France

LD Le mont d'Or – Tél. : 06 35 37 14 79 Mail : contact.arozoaar@gmail.com
www.arozoaar-cocagne.org

La Feuille de d'AROZOAAR

N°20

Les femmes dans l'agriculture…

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes est tout juste passé et nous avons souhaité faire un point sur la place des femmes dans l'agriculture mais aussi au sein du Réseau Cocagne et d'Arozoaar…des progrès sont encore possibles!

Les femmes en agriculture, des inégalités persistent…*(d'après pleinchamp.com)*

Un quart des exploitations agricoles sont dirigées par des femmes. Pour autant, des discriminations perdurent entre elles et leurs homologues masculins.
« Longtemps, les femmes travaillant dans les exploitations agricoles ont été vues comme des femmes d'agriculteurs et non comme des agricultrices à part entière », commente Gérard Larcher, le président du Sénat. Pourtant, *« **les femmes ont joué un rôle essentiel** dans l'histoire du développement agricole »*, reconnaît-il.
Il a consacré un colloque aux agricultrices, en 2017, au Sénat. Le *« début d'un travail de fond »,* selon Chantal Jouanno, Présidente de la délégation aux Droits des femmes.

Les premières à partir
Les femmes en ont fait, du chemin, en agriculture. Leur place est aujourd'hui mieux reconnue depuis la création des EARL en 1985, puis la mise en place du statut de conjoint collaborateur, en 1999.
Cependant, des inégalités perdurent: Moindre accès à la formation, moindre représentation dans les structures de gouvernance, accès plus difficile au métier…
Les femmes sont notamment les *« premières à partir de l'exploitation en ces temps difficiles »*. Catherine Laillé, secrétaire générale de la Coordination rurale, regrette que les femmes, pas plus que les hommes, n'aient *« la reconnaissance de leur travail »,* faute d'une juste répartition des marges entre les différents maillons de la filière.

Faire évoluer les mentalités
Les femmes rencontrent des difficultés dès leur installation. *« L'accès aux prêts bancaires n'est pas chose aisée pour les femmes, d'autant plus qu'elles manquent de ressources propres. L'effort à fournir pour convaincre les banquiers est important car ces derniers émettent souvent des réserves sur la viabilité et la pérennité des projets d'installation »*, observe le ministère de l'Agriculture, dans un rapport consacré au sujet.
Pour trouver leur place sur une exploitation existante, les femmes fabriquent souvent leur propre poste, en mettant en place une activité de diversification ou d'agrotourisme. Cependant*, « il faut arrêter de nous cantonner dans la diversification, nous sommes aussi des professionnels de l'environnement et de l'élevage »*, prévient Nathalie Marchand, agricultrice en Bretagne.

Manque de temps et de reconnaissance
La condition sociale des agricultrices reste précaire. *« Encore 5000 à 6000 femmes travaillent en agriculture sans statut »*, détaille Jacqueline Cottier, Présidente de la commission agricultrices de la FNSEA. Pour ces femmes invisibles, pas de protection sociale ni de droit à la retraite.
Entre le travail et les enfants, les agricultrices manquent de temps et délaissent la formation continue. Si elles représentent 38 % des élèves en formation agricole initiale, elles retournent peu sur les bancs de l'école, une fois entrées dans la vie active. Seulement 8,6 % des agricultrices bénéficient de formations continues, contre 13,5 % des agriculteurs.

Peu de femmes à la tête des organisations agricoles
Nathalie Marchand milite en faveur de *« 30 % de femmes, pas seulement sur les listes électorales des chambres d'agriculture, mais aussi dans les bureaux et à la présidence de toutes les structures agricoles »*. Dans les Chambres d'agriculture, un quota minimum de femmes a été instauré en 2012 sur les listes électorales. *« C'est important que les législateurs aident les femmes à prendre leur place réelle dans l'agriculture »*, approuve Émeline Laffon, élue à la chambre d'agriculture du Gers. *« Je trouve que c'est une force d'être une femme, car nous sommes moins dans le rapport de force. Néanmoins, le jour où il faut écrire des noms sur une liste, on est un peu désarmés car on n'a pas envie de taper sur les gens autour… Je suis élue parce qu'il y a eu la loi »*, insiste-t-elle.

Qu'en est il de la place des femmes au sein du réseau Cocagne?

37% des **ouvriers maraîchers** sont des femmes

Les postes de **permanents** du Réseau sont constitués à près de **60%** de femmes

La direction des Jardins est composée, elle, de **46% de directrices**. Sur les postes d'encadrement, les chefs de cultures sont plutôt des hommes (**72%**) et les **encadrantes** représentent environ **46 %** des équipes. Le travail **d'accompagnement socio-professionnel** est très majoritairement effectué par les femmes **(88 %).**
Le réseau a mis en place un certain nombre d'outils et d'actions pour atteindre la parité et surtout l'égalité entre hommes et femmes dans un Jardin. Un guide pratique a été conçu pour aider les Jardin à traiter les questions éventuelles d'inégalité H/F mais surtout à les prévenir.

Et au Jardin AROZOAAR ?

Depuis l'origine du projet et suite à une étude menée localement sur le taux de chômage et le manque de postes en insertion pour les femmes, nous nous sommes fixés comme objectif d'employer une majorité de femmes au Jardin. En effet, l'activité, parfois physique et rude selon la météo, est aussi très variée (semis, plantations, production, préparation des paniers, vente) et convient tout à fait aux femmes contrairement à certaines idées reçues. Après avoir levé certains freins auprès des prescripteurs, l'objectif est plus qu'atteint puisque nous comptons aujourd'hui **70 % de femmes dans l'équipe**. Au delà de cet objectif, nous veillons au quotidien à ce que les équipes soient mixtes et qu'aucune tâche ne soit attribuée systématiquement aux hommes ou aux femmes. C'est un combat de tous les instants.

"L'égalité homme/femme ne se décrète pas, ça se vit!"

LD Le mont d'Or – Tél. : 06 35 37 14 79 Mail : contact.arozoaar@gmail.com
www.arozoaar-cocagne.org